

MODALITES DE PARTICIPATION POUR LES PARTICIPANTS FRANÇAIS

IMPORTANT :

1. Le présent document énonce les modalités de participation des partenaires français à l'appel à groupes de travail transnationaux dans le cadre de l'initiative de programmation conjointe 'une alimentation saine pour une vie saine' JPI HDHL Healthy Diet for a Healthy Life – Edition 2017.
2. Les modalités de participation et recommandations importantes présentées dans ce document s'ajoutent aux dispositions figurant dans le texte de l'appel :
<http://www.healthydietforhealthylife.eu>
3. Il est nécessaire de lire attentivement le texte de l'appel à projets, l'ensemble du présent document ainsi que le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR (<http://www.agence-nationale-recherche.fr/RF>) avant de déposer une proposition de projet de recherche.

Date de clôture
29 Août 2017, 16 h 00 (CEST)

Points de contact à l'ANR

Chargé d'activité ANR
Halftermeyer Juliane
+33 1 78 09 80 22

JPI-HDHLCalls@agencerecherche.fr

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA COLLABORATION

En lien avec les différents défis sociétaux, l'ANR a développé des partenariats multilatéraux avec ses homologues européens dans le cadre des actions européennes de type ERA-NET, ERA-NET COFUND ou initiatives de programmation conjointe (JPI). Ces actions sont complémentaires aux projets collaboratifs classiques des programmes cadres. Dans cette perspective, l'accent est mis sur un raisonnement pluriannuel de priorisation des activités européennes et d'articulation des outils nationaux et européens.

Afin de simplifier et de fluidifier les modalités de collaboration, et de contribuer à la construction de l'Espace européen de la recherche (EER), l'ANR a décidé de s'engager au sein de l'initiative de programmation conjointe 'une alimentation saine pour une vie saine' JPI HDHL Healthy Diet for a Healthy Life.

L'objectif est de contribuer au financement des projets européens et internationaux, démontrant un haut niveau d'excellence scientifique, en soutenant la participation des équipes nationales.

L'initiative de programmation conjointe sur « une alimentation saine pour une vie saine » (JPI HDHL) coordonne la recherche dans les domaines de l'alimentation, des régimes alimentaires, de l'activité physique et de la santé afin de contribuer significativement à la construction, au sein de l'espace européen, d'une recherche opérationnelle pour la prévention des maladies liées à l'alimentation et à renforcer la prédominance et la compétitivité des activités de recherche dans ce domaine.

L'objectif de cet appel est d'assembler des experts reconnus et motivés sous forme de groupes de travail visant à faire avancer le domaine des maladies chroniques liées au régime alimentaire. A travers la mise en place de ces groupes, le JPI HDHL a pour objectif de soutenir la coopération internationale et la communication entre les chercheurs, les groupes et les organismes de recherche afin de rassembler les connaissances, données et résultats de recherches existants. Ces groupes de travail produiront des livres blancs, des analyses prospectives, des guides et/ou des recommandations de bonnes pratiques à valeur ajoutée pour la communauté de recherche à grande échelle. Ces produits devront être directement accessibles, faciles à partager et avoir un impact sociétal.

Le JPI HDHL a défini 3 axes d'études qui pourront être adressés dans cet appel :

1. Evaluation économique des interventions diététiques et/ou des interventions sur l'activité physique

Les coûts élevés de santé engendrés par les maladies chroniques sont un problème majeur en Europe et dans les pays occidentaux. Des interventions sur le mode de vie pourraient prévenir ou retarder le développement des maladies chroniques liées au régime alimentaire et ainsi contribuer à la diminution des frais de santé dus aux maladies chroniques. Cependant, les

études des coûts/bénéfices de tels interventions (que ce soient les coûts induits par l'intervention ou à travers ses conséquences) sont actuellement peu répandues.

2. Prévention et management intégré des maladies chroniques

La prévention et le management intégré des maladies chroniques ont pour objectif de réduire les facteurs de risques (dont la pression sanguine élevée, le surpoids et l'obésité, l'hyperglycémie et l'hyperlipidémie) chez les individus à haut risque et de fournir des soins de santé de qualité pour les maladies chroniques majeures. De plus, la prévention et le management intégré des maladies chroniques pourraient retarder la progression des maladies chroniques.

3. Exercice d'exploration des études d'intervention existantes et étude de la possibilité d'une fusion de ces études

Il existe de nombreuses études d'intervention diététique (au niveau national ou européen) étudiant la relation entre régime alimentaire et santé, la promotion de la santé ou la prévention des maladies. L'évaluation de telles études est souvent difficile. Le JPI HDHL souhaite stimuler l'évaluation et l'exploitation de ces études d'intervention diététique. En conséquence, cet axe vise à étudier la possibilité de regrouper et fusionner ces études.

2. MODALITES DE SOUMISSION

Dans le cadre de cet appel à groupes de travail, les propositions seront soumises en une étape. Les propositions de groupe de travail, rédigées en langue anglaise, devront être déposées par le coordinateur, sur le site de soumission (<http://www.healthydietforhealthylife.eu/index.php/register?view=login>), en respectant le format et les modalités demandés, disponibles sur le site :

<http://www.healthydietforhealthylife.eu>

La date limite de dépôt des dossiers sur le site de soumission est fixée au **29 Août 2017 à 16h00 (CEST)**.

3. ELIGIBILITE

Pour être éligibles, les propositions doivent respecter les critères décrits ci-après, qui sont cumulatifs.

Critères d'éligibilité propres à l'ANR :

- Caractère complet

La proposition doit être déposée sur le site de soumission à la date de clôture de soumission des propositions. Aucun document n'est admis après cette date. Une proposition complète doit comprendre :

- Part A : résumé de la proposition et description de la composition du consortium
- Part B : Description détaillée de la proposition
- Part C : Description détaillée et justification du budget demandé

La proposition doit être déposée sur le site de soumission à la date de clôture de soumission des propositions. Aucun document n'est admis après cette date.

Il est indispensable de respecter les indications et limitations indiquées dans le modèle fourni sur le site du JPI HDHL, dont le lien figure en page 1

- **Thèmes de collaboration scientifique**

Une proposition doit correspondre à un thème de collaboration scientifique tel que précisé dans l'appel dont le lien est en page 1.

- **Caractère unique**

Une proposition ne doit pas être semblable en tout ou partie à une autre pré-proposition ou proposition soumise ou ayant donné lieu à un financement de l'ANR.

Le caractère semblable est établi lorsque les pré-propositions ou les propositions en cause (dans leur globalité ou en partie) décrivent des objectifs principaux identiques, ou résultent d'une simple adaptation, ET impliquent des équipes majoritairement identiques.

Critères d'éligibilité qui s'appliquent dans le cadre de l'appel à groupes de travail transnationaux dans le cadre de l'initiative de programmation conjointe 'une alimentation saine pour une vie saine' JPI HDHL Healthy Diet for a Healthy Life – Edition 2017:

- Les groupes de travail doivent être transnationaux et composés d'au moins 3 partenaires de 3 pays membre du JPI HDHL.
- Le coordinateur du groupe de travail et au moins un autre partenaire doivent être éligibles à un financement de l'une des agences de financement participant à cet appel. Néanmoins, des participants d'autres pays peuvent participer à l'appel.
- Pas plus de deux partenaires du même pays seront acceptés par groupe de travail.
- Chaque groupe de travail sera financé par l'agence de financement dont le coordinateur du groupe de travail dépend dans le respect des règles d'éligibilité nationale. Si, pour une quelconque raison cela n'est pas possible, le financement pourra être alloué à un autre partenaire éligible du groupe de travail.
- La durée des projets peut aller de 6 à 12 mois.
- Le financement maximal par groupe de travail sera de 50 000€.

4. EVALUATION

L'appel à groupes de travail transnationaux dans le cadre de l'initiative de programmation conjointe 'une alimentation saine pour une vie saine' JPI HDHL Healthy Diet for a Healthy Life – Edition 2017 prend la forme d'une procédure en une étape : examen international unique par les pairs.

4.1 CRITERES D'ÉVALUATION

Le détail des critères d'évaluation est disponible dans le texte de l'appel à projet dont le lien figure en page 1. Une traduction en français pourra être fournie, sur demande auprès de l'ANR.

4.2 CLASSEMENT

Les propositions sont classées selon les résultats de l'évaluation. La sélection s'effectue sur la base de ce classement.

4.3 RESULTATS

Les projets sont financés sur la base de la liste établie par le comité d'évaluation à concurrence de la capacité budgétaire des partenaires participant à l'appel à groupe de travail.

5. DISPOSITIONS POUR LE FINANCEMENT

Chaque agence financera les dépenses relatives aux équipes de son pays **selon ses propres règles**. Les modalités d'attribution des aides de l'ANR sont précisées dans le « Règlement financier » disponible à l'adresse <http://www.agence-nationale-recherche.fr/RF> . Le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR a été modifié et s'applique aux projets financés dans le cadre de cet appel.

Les échéances applicables pour les rapports intermédiaires et finaux sont celles déterminées par l'appel. Ces rapports doivent être transmis au secrétariat de l'appel et à l'ANR.